

Jean-Baptiste André Godin à monsieur Sabathier, 27 décembre 1882

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (22)

Collation 1 p. (496r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Sabathier, 27 décembre 1882, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 14/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/50877>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [27 décembre 1882](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Sabathier](#)

Lieu de destination 5, rue Verte, Argenteuil (Val-d'Oise)

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Godin informe Sabathier que sa rémunération sera de 400 F par mois. Il l'avertit qu'il devra attendre le mois de juin pour être accepté en qualité de membre des conseils et d'associé de l'Association coopérative du capital et du travail. Sur le logement de Sabathier et sur une indemnité de déplacement.

Support La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

[Brevets d'invention](#), [Emploi](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

Guise Y 14 92

Monsieur Sabatier,

C'est bien j'espère contre propos fait mais je ne vois aucunement dans l'assassinat, comme nous une bâtie pour nous. Celle du 27 et, puis quant à nous, nullement dans les canards, la concurrence de l'assassinat de l'officier de la gendarmerie au moins n'est le moins de faire que le chien. C'est seulement à cette époque que nous pourrions échapper comme nous à la bâtie, ce qui n'importe bien que nous ayons fait alors

nos meurs de mariage à un autre, aucune décision contractée.

Quant au logement si nous attendez que celui dont nous parlons soit disponible, je ne sais pas de difficultés pour qu'il nous soit accordé.

Enfin finalement à l'ordre qu'il de déplacement, il n'enferme pas dans les habitudes de l'assassinat de bien accorder, à moins de conventions expresses.

Voilà, je vous prie, que je vous ai parfaitement

Salut à vous